Nations Unies S/2021/726

Conseil de sécurité

Distr. générale
13 août 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 12 août 2021, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la lettre du Président du Conseil de sécurité en date du 22 juillet 2021 (S/2021/675), dans laquelle celui-ci approuvait ma proposition de nommer M^me^ Fatimata Sanou Touré (Burkina Faso) juge au Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, en remplacement du juge Gberdao Gustave Kam, décédé le 17 février 2021.

Le Président de l'Assemblée générale m'ayant adressé une lettre en ce sens (voir annexe), j'ai décidé de nommer M^me^ Sanou Touré juge au Mécanisme, avec effet immédiat.

Conformément au paragraphe 2 de l'article 10 du Statut du Mécanisme, la nomination de M^me^ Sanou Touré vaut pour la partie restant à courir du mandat du juge Kam, soit jusqu'au 30 juin 2022.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) António **Guterres**

21-11197 (F) 170821 170821

Merci de recycler

Annexe

Lettre datée du 23 juillet 2021, adressée au Secrétaire général par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de me référer à votre lettre en date du 14 juillet 2021 (S/2021/674) concernant la candidature de M^me^ Fatimata Sanou Touré (Burkina Faso) aux fonctions de juge du Mécanisme international appelé à exercer les fonctions résiduelles des Tribunaux pénaux, en remplacement de feu M. le juge Gberdao Gustave Kam jusqu'à l'expiration du mandat de ce dernier, le 30 juin 2022.

En application du paragraphe 2 de l'article 10 du Statut du Mécanisme et conformément au paragraphe 1 de l'article 9 dudit statut, j'ai examiné les qualifications de M^me^ Sanou Touré et je suis heureux de vous informer que je souscris à la nomination proposée.

(*Signé*) Volkan **Bozkir**